



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

Arundel, le 11 novembre 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 11e jour du mois de novembre 2019, à Arundel, Québec, à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau	Amherst
Évelyne Charbonneau,	Huberdeau
William Howe,	Arundel
André Ste-Marie	Brébeuf

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Guy Galipeau.

M. Bernard Davidson, greffier est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 11 novembre 2019

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019. Résolutions numéros 116-10-2019 à 121-10-2019 & procès-verbal du 31 octobre 122-10-2019 à 125-10-2019.
- 4- Ratification des comptes à payer pour un total de (voir liste)
- 5- Balance de vérification si disponible.
- 6- Demande de desserte par la ville de Barkmere pour 2020. (suivi)
- 7- Compte-rendu collecte des matières organiques municipalité de Brébeuf.
- 8- Liste des politiques et règlements à adopter par la RIMRO.
- 9- Quotes-parts des municipalités membres.
-Demande de révision de la formule de répartition des quotes-parts.
- 10- Varia.
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance.

Bernard Davidson, greffier

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance.

R. 126-11-2019 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Madame Évelyne Charbonneau



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à varia, orientation de la régie en 2021.

Adoptée à l'unanimité

R. 127-11-2019 : RATIFICATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2019. RÉOLUTIONS NUMÉROS 116-10-2019 À 121-2019 & DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2019- RÉOLUTIONS NUMÉROS 122-10-2019 À 125-10-2019

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019, ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 octobre ayant été transmis aux membres

IL EST PROPOSÉ par Monsieur William Howe

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019 et de la séance extraordinaire du 31 octobre 2019 soient adoptés sous réserve de vérification du tarif applicable par porte en 2020. Le tarif est de 122.73\$ par porte pour un total de 4503 portes.

Résolutions numéros 116-10-2019 à 125-10-2019.

Adoptée à l'unanimité

RATIFICATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer sera déposée lors d'une prochaine séance ainsi que la balance de vérification.

DEMANDE DE DESSERTE DE LA VILLE DE BARKMERE

Suite à vérification auprès de Monsieur Gélinas directeur-général de Barkmere la demande consiste à la collecte de bacs pour environ 53 logements. Barkmere a également des besoins pour la collecte de bacs avec chargement avant,; nous ne disposons pas de l'équipement nécessaire pour donner site à cette demande.

Nous avons tenté sans succès de rejoindre le d.g. afin de vérifier où ils en sont avec leur demande. Si requis ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance de décembre.

COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE COLLECTE DE MATIÈRES ORGANIQUES À BRÉBEUF

La collecte des matières organiques se déroule bien et la quantité des matières collectées se maintient.

LISTE DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS À ADOPTER PAR LA RIMRO

La Régie devra procéder sous peu à l'adoption de sa politique de gestion contractuelle ainsi qu'au règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

Des projets ont été préparés antérieurement, le greffier procédera à la révision et à l'actualisation de ces documents pour adoption ultérieure.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest

RÉVISION DE LA MODALITÉ DE RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS

Suite à un échange sur la formule de répartition des quotes-parts en ce qui a trait aux commerces, il ressort que la facturation applicable n'est pas la formule idéale considérant que certains commerces associables à l'habitation génèrent très peu de déchets.

Le règlement adopté par chacune des municipalités de la régie lors du transfert de compétences par la MRC définit ce qu'est un ICI, les membres demandent au greffier de vérifier auprès de Madame Brigitte Voss, responsable des matières résiduelles de la MRC les différentes possibilités de répartition afin d'assurer un partage plus équitable. Un suivi sera fait auprès des membres du c.a.
Adoptée à l'unanimité

R. 128-11-2019 : DEMANDE DE SOUMISSIONS- CAMIONS ROBOTISÉS

Il est proposé par Monsieur André Ste-Marie

D'autoriser le greffier Bernard Davidson à procéder à la rédaction d'un appel d'offres pour la fourniture de deux camions robotisés sous forme de crédit-bail pour une période de cinq (5) ans avec option d'achat avec un résiduel équivalent à vingt (20) pour cent de la valeur des camions.

Adoptée à l'unanimité

R. 121.10.2019 : LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur William Howe

QUE la séance soit levée

Adoptée à l'unanimité

Jean-Guy Galipeau, président

Bernard Davidson, greffier